



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session 2021



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Accueil

Pierre-André Meyrat (OFT, directeur adjoint)



Bienvenue!



Voici déjà la deuxième session spécialisée qui se déroule virtuellement...

Merci de nous avoir rejoints en ligne.

Nous espérons vous proposer un programme intéressant (plutôt bref du fait de l'aspect virtuel).



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Soutien des transports publics durant la crise du COVID-19

Pierre-André Meyrat (OFT, directeur adjoint)



Objectif des mesures

Éviter que les TP et le fret ferroviaire subissent des dommages durables en raison de la réduction ou de la suppression d'offres de transport suite à la crise du COVID-19.





Mise en œuvre (1): 1^{er} train de mesures (2020)

Décision parlementaire: les mesures s'élèvent à env. 900 millions de francs.

- L'**infrastructure ferroviaire** a été prise en compte à hauteur de **330 millions**,
- le **transport régional de voyageurs** à hauteur de **290 millions** et
- le **fret ferroviaire** à hauteur de **70 millions**.
- La Confédération prend en charge **150 millions** au titre du **transport local** et
- **25 millions** pour le **transport touristique** tandis que
- le **chargement des automobiles** reçoit **4,1 millions**.



Mise en œuvre (2): 1^{er} train de mesures, état mi-octobre 2021

Secteur	Fonds fédéraux selon décision du Parlement (en mio de francs)	Convenu pour 2020, état octobre 2021, Confédération (Total)	Estimation part fédérale pour 2020	Estimation pour 2021, après annonce tardive ou supplément (montant résid. sans adaptation)
TRV	290	86 (185)	90	150 (200)
Transp. local	150	18 (54)	31	50 (119)
Transp. tour.	25	1,3 (3)	4	15 (21)
Chagem. auto.	4,1	4,1	4,1	0
Transp. march.	70	50 (2020 +2021)	70 (2020 +2021)	25 (supplém.)
Infrastructure	330	109	109	145





Mise en œuvre (3): 2^e train de mesures (2021)

Décision du Conseil fédéral du 3 novembre 2021:

Soutien au transport de voyageurs et de marchandises en 2021. Les mesures ne requièrent pas de fonds supplémentaires aux ressources déjà allouées par le Parlement. Les fonds résiduels de 2020 peuvent être transférés sur 2021 dans le cadre de la troisième annonce tardive concernant le budget 2022. *Abstraction faite des moyens supplémentaires pour le transport de marchandises, qui recevra 25 millions en plus, les montants suivants sont prévus:*

- 150 millions pour le TRV,
- 50 millions pour le transport local et
- 15 millions pour le transport touristique.



Financement de l'infrastructure ferroviaire (1)

Principes:

Suspension du remboursement des avances du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) en 2020 (585 mio)

Apport RPLP max. 2/3 net en 2020 (+221 mio)

Endettement supplémentaire (150 mio)

Réserves du FIF (300 mio)

Garantir 1,26 milliard moyens d'investissement pour le maintien de la qualité des infrastructures et l'aménagement du réseau ferroviaire.

Dès 2021, remboursement des avances par le FIF comme inscrit dans la loi. Une partie de la RPLP restera à nouveau affectée aux finances fédérales.

Gestionnaires d'infrastructure (GI): avenants aux conventions de prestations





Financement de l'infrastructure ferroviaire (2)

Compensation des pertes de revenu de tous les GI:

- Les GI remettent à l'OFT leurs comptes prévisionnels mis à jour (oct. 2021). Il faut attester les manques à gagner pour les prix des sillons, ainsi que les économies et les surcoûts liés à d'autres mesures.
- Conclusion d'avenants aux conventions de prestations avec les GI si les réserves spéciales ne suffisent pas à couvrir le déficit.
- Les éventuels effets du COVID-19 en 2022 doivent être annoncés.





Marche à suivre

- Le Parlement se prononcera lors de la session d'hiver 2021 sur les crédits COVID-19 proposés par le Conseil fédéral.
 - Conclusion d'avenants aux conventions de prestations avec les GI si les réserves spéciales ne suffisent pas à couvrir le déficit.
- ➔ La situation financière reste tendue. Veuillez en tenir compte lors de la planification des conventions de prestations 2025 – 2028.





Merci beaucoup!





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Ordre du jour

**Petra Breuer / Anouk Bläuer Herrmann
(OFT, co-cheffes de la section Réseau ferré)**



Thème 1	Présentation de la section Réseau ferré (sn)
	Organisation et interlocuteurs Petra Breuer / Anouk Bläuer Herrmann (OFT, co-cheffes de la section)
Thème 2	État d'avancement des CP 21-24 (court et moyen terme)
	Avenants COVID-19 État par rapport aux réserves des GI selon l'art. 67 LCdF / prévision 2022 (OFT, Réseau ferré)
	Autres avenants, options Dommages causés par les forces naturelles, options (OFT, Réseau ferré)
	Qualité des données dans la WDI (donnés PAP), dans le but de planifier et de gérer les PAP Pierre-André Pianzola (OFT, chef de la section Autorisations II)



Thème 3	CP 25-28 (à long terme)
	Calendrier prévu et exigences applicables aux CP (OFT, Réseau ferré)
	Implication des GI (UTP) Daniel Bachofner (groupe de travail UTP)
	Pause (15')
Thème 4	Thèmes particuliers
	Contrôles par sondage Peter Güldenapfel (KPZ Fahrbahn AG)
	SAS: organisation et interlocuteurs Thomas Hösli (SAS, responsable horaire et attribution des sillons)
	Comptes annuels/rapports annuels (OFT, Réseau ferré)
	Autres thèmes (OFT, Réseau ferré)
	Journée nationale «Futurs en tous genres» et conclusion



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Organisation et interlocuteurs sn

**Petra Breuer / Anouk Bläuer Herrmann
(OFT, co-cheffes de la section Réseau ferré)**



L'équipe Réseau ferré

Anouk Bläuer Herrmann

Co-cheffe de section, CJ

Petra Breuer

Co-cheffe de section

Leitung-sn@bav.admin.ch

Neshat Firouzi

- MOB, MVR, TMR, TPC
- Prescriptions CP / WDI

Markus Frei (bis Sommer 22)

- ETB, HBS, STB
- Présentation des comptes / TVA

Arbenita Gapi

- AB/FW, MGI, RhB, SOB, ST
- Chargement des automobiles

Romeo Lampart

- BLT, BOB, OeBB, WAB, zb
- Investissements dans les installations à câbles

Luca Piezzi

- FART, FB, FLP, SZU
- Vérification exigences minimales SB-CCP

Magdalena Pernter

- BLS, asm, AVA, RBS
- Fusions, immeubles, indices *controlling* CP

Sarah Schafer

- LEB, MBC, NStCM, TRN, TPFI, TRAVYS
- Vérification exigences minimales SB-CCP

Beat von Känel

- DICH, (HECH)
- Contrôles par sondage

Gerhard Zwahlen

- CFF
- CMO, fermetures de tronçons, dommages causés par les forces naturelles

Ab 1.1.22: Christian Gigon

- CFF
- Tâches systémiques

Ab 1.1.22: Alexandra Rappo

- (CJ)
- Présentation des comptes / TVA

Hanspeter Oprecht

- Service spécialisé Mobilité



Session
2021



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Avenants COVID

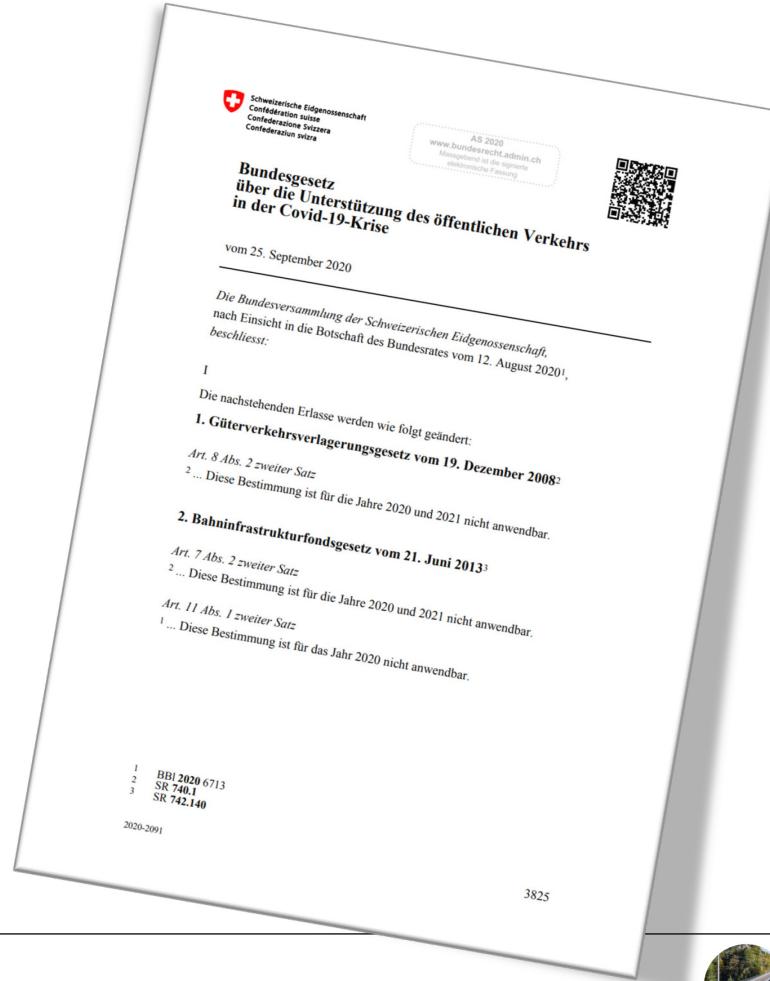
État par rapport aux réserves des GI selon l'art. 67
LCdF / prévision 2022

Neshat Firouzi (OFT, Réseau ferré)



Contexte

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur le soutien des transports publics durant la crise du COVID-19 (RO 2020 3825).





Contexte

- Circulaire du 20.03.2020: information sur la maîtrise de la situation extraordinaire due au coronavirus.
- Circulaire du 12.10.2020: avenants aux CP 2017–2020 afin de couvrir les pertes de revenu et les surcroûts de dépenses dus à la crise du COVID-19.
- Circulaire du 30.08.2021: avenants aux CP 2021–2024 afin de couvrir les pertes de revenu et les surcroûts de dépenses dus à la crise du COVID-19.





Avenants COVID 2020

GI	Avenants COVID 2020
CFF	107'927'025
BLT	452'690
FB	185'946
FLP	223'435
MVR	129'675
NStCM	49'207
Total	108'967'978





Prévisions COVID 2021

(état juillet 2021)

GI	Prévisions COVID 2021
CFF	143'387'464
BLT	680'114
FB	100'000
FLP	156'711
MVR	240'030
NStCM	166'979
LEB	119'900
Total	144'851'198



Avenants COVID 2022

- Comme dans sa circulaire du 15.2.2020 sur le calendrier 2021, l'OFT communiquera en 2022 la marche à suivre concernant les avenants COVID pour 2022.
- Le budget 2022 du FIF prévoit env. 127 millions de francs (non encore alloués définitivement).

II. ERLÄUTERUNGEN ZUM VORANSCHLAG		
VORAUSSICHTLICHE VERTEILUNG DER BETRIEBSABGELTUNGEN (BETRIEB) UND INVESTITIONSBEITRÄGE (SUBSTANZERHALT), IN FRANKEN		
Bahn	Betrieb	Substanzerhalt
AB	Appenzeller Bahnen AG	8 254 916
asm	Aare Seeland mobil AG	9 394 917
AVA	Aargau Verkehr AG	5 047 613
BLSN	BLS Netz AG	58 567 528
BLT	BLT Baseland Transport AG	3 296 827
BOB	Berner Oberland-Bahnen AG	3 196 755
CJ	Compagnie des Chemins de fer du Jura (CJ) SA	6 221 605
DICH	Deutsche Eisenbahn-Infrastruktur in der Schweiz	26 026 765
ETB	Emmentalbahn GmbH	2 112 718
FART	Société pour le Ferrovie Autolinee Ticinesi (FART) SA	4 578 675
FLP	Forchbahn AG	1 200 379
HBS	Ferrovie Luganesi SA	9 623 579
LEB	Hafenbahn Schweiz AG	5 254 071
MBC	Compagnie du chemin de fer Lausanne–Echallens–Bercher SA	3 805 176
MGI	Matthorn Gotthard Infrastruktur AG	15 802 000
MOB	Transports de la région Morges–Bière–Cossonay SA	8 389 713
MVR	Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA	3 101 519
NSCM	Transports Montreux-Vevey-Riviera SA	6 134 179
ÖBB-I	Companie du chemin de fer Nyon–St-Cergue–Morez SA	-
ÖeB	ÖBB-Infrastruktur AG	7 680 000
RBS	Oensingen–Balsthal–Bahn AG	274 480
RhB	Regionalverkehr Bern–Solothurn AG	9 840 580
SBB	Rhätische Bahn (RhB) AG	37 594 919
SOB	Schweizerische Bundesbahnen SBB	265 008 774
ST	Schweizerische Südostbahn AG	19 800 000
STB	Sursee–Triengen–Bahn AG	850 000
SZU	Sensetalbahn AG	448 861
TMR	Sihltal Zürich Uetliberg Bahn	3 773 619
TPC	TMX Transports Martigny et Régions SA	3 655 000
TPE	Transports Publics du Chablais SA	7 430 173
TRAVYS	Transports publics fribourgeois SA	14 142 707
	TRAVYS-Transports Vallée-de-Joux-Yverdon-les-Bains–Sainte-Croix SA	5 917 565
TRN	Transports Publics Neuchâtelois SA	-
WAB	Wengernalpbahn AG	3 528 157
ZB	Zentralbahn AG	2 447 594
	Systemführerschaften	11 098 427
	Diverse Seilbahnen	42 725 000
Total netto	Nach nicht definitiv zugetellt	-
Total brutto	Darlehensrückzahlungen	127 387 057
		736 157 191
		3 196 798 057
		736 157 191
		3 196 798 057





Autres avenants Options

**Dommages causés par les forces naturelles, SAS, FCP,
autres effets**

Prise en compte de la réserve selon art. 67 LCdF

Gerhard Zwahlen (OFT, Réseau ferré)

Anouk Bläuer Herrmann (OFT, co-cheffe de la section Réseau ferré)



Dommages causés par les forces naturelles

- Conseil fédéral: augmentation du budget CP de 10 millions de francs en raison des intempéries de l'été 2021. Le Parlement n'a pas encore approuvé cette proposition.
- Dommages causés par les forces naturelles: art. 59 LCdF et art. 39-41 OCPF
- Les dommages doivent être couverts en premier lieu par les réserves selon l'art. 67 LCdF.
- Vu la situation extraordinaire en 2021, les dommages dus aux intempéries de l'été ne sont pas considérés comme des événements séparés.



Dommages causés par les forces naturelles – perfectionnement du contenu

- Sur le site Internet de l'OFT, la FAQ se présentera sous forme remaniée dès le début de 2022.
- Il y aura notamment des compléments sur les assurances obligatoires.
- Prière aux GI d'envoyer les questions encore non résolues ou leurs compléments d'ici à la fin novembre à gerhard.zwahlen@bav.admin.ch



Service d'attribution des sillons (SAS)

- En principe, les GI ont prévu les coûts de planification des horaires dans les offres de CP.
- **N'ont pas été planifiés:**
 - les charges d'exploitation du SAS (env. 4 mio / an)
 - les effets de l'exemption du SAS de la TVA (pas de déduction de l'impôt préalable possible).
- *Les différences chargent ou déchargent les réserves selon l'art. 67 LCdF.*
- *Il n'y a **actuellement** pas de fonds supplémentaires pour ces coûts; ceux-ci doivent être compensés.*





Facilité de circulation pour le personnel (FCP)

- L'infrastructure est régie par les mêmes conditions que celles énoncées dans le courrier de l'OFT du 07.07.21 aux ET indemnisées selon la LTV:

«L'UTP recommande aux ET participantes de continuer à distribuer l'AG-FCP 2^e classe à tous leurs collaborateurs comme auparavant, à savoir gratuitement en règle générale. La Confédération soutient explicitement cette approche. La différence entre le prix de transfert et le prix facturé aux collaborateurs peut être comptabilisée au titre des frais de personnel. Les frais de personnel augmentent en fonction de la hausse des prix de transfert. Pour les offres dès 2022, nous sommes prêts à accepter des coûts plus importants pour la distribution gratuite d'AG de 2^e classe aux collaborateurs et nous attendons des cantons commanditaires qu'ils acceptent également cette procédure. En ce qui concerne la distribution gratuite ou à prix réduit des AG de 1^{re} classe, nous allons recenser dans un premier temps la pratique actuelle des ET en la matière. Ensuite nous clarifierons l'imputabilité de ces surcoûts dans le cadre de la guidance qui est en cours d'élaboration. Pour les offres 2022, la pratique actuelle des différentes ET peut être maintenue.»





Autres effets

- Art. 29, al. 1, OCPF Modification de la CP
 - ¹ Si, pendant la durée de validité d'une convention sur les prestations, des écarts importants, situés en dehors du domaine de responsabilité du gestionnaire d'infrastructure, sont constatés par rapport aux hypothèses sur lesquelles se base la convention, les parties contractantes entament des négociations afin d'adapter ladite convention.*
- Les autres éventuels effets pouvant justifier un avenant doivent être soumis à votre interlocuteur habituel.





Prise en compte des réserves selon l'art. 67 LCdF

- Lors de la détermination des avenants, il y a lieu de prendre en compte les réserves positives destinées à couvrir les futurs découverts conformément à l'art. 67 LCdF.
- Si la réserve n'est pas intégralement constituée de liquidités, l'entreprise doit le démontrer en termes de valeur.
- Les causes possibles sont:
 - Dissolution de réserves d'amortissement
 - Dissolution de réserves latentes
 - Investissements activables supérieurs au financement
- En raison du mode de financement, les résultats ont une incidence sur les liquidités depuis 2017.



Évolution des réserves selon l'art. 67 LCdF



Cela semble beaucoup au premier coup d'œil mais ...

Période CP 2017-2020 y c. résultat 2020,
Tient compte de tous les RA20 des GI transmis dans la WDI au 20.10.21

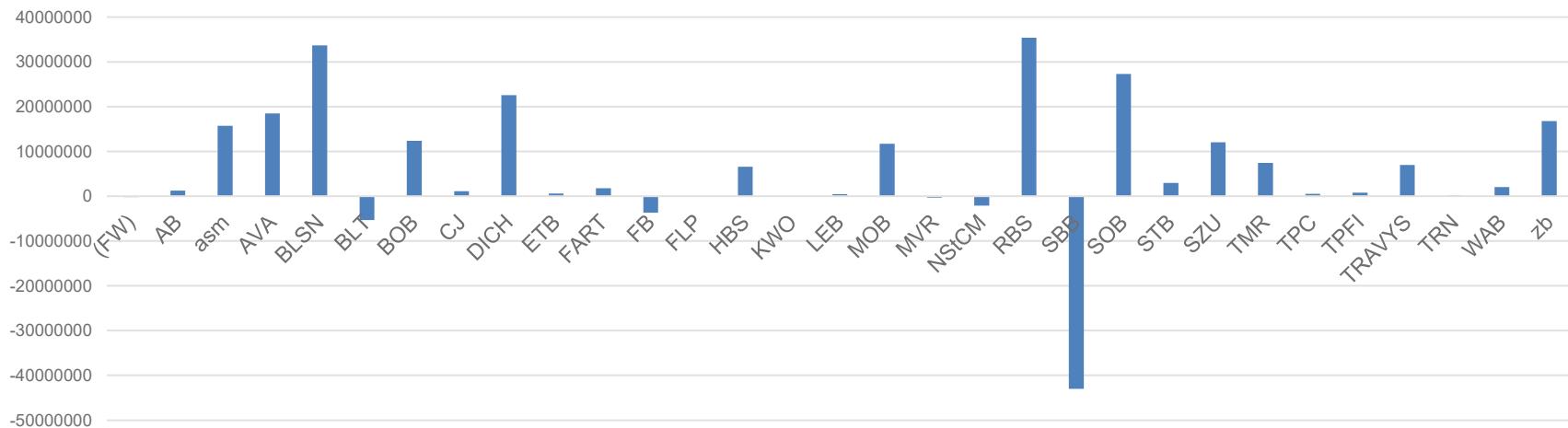


Évolution des réserves selon l'art. 67 LCdF

... les différences entre les GI sont importantes.

Taux de couverture par des liquidités?

- Supplément COVID-19 possible dès 2022 si les liquidités ne sont pas suffisantes et que l'affectation des fonds à des investissements est attestée.



Réserves selon l'art. 67 LCdF y c. résultat annuel 2020, état 2020, tous les RA20 transmis dans la WDI au 20.10.21





Options

- Le COVID-19 a eu des effets sur le FIF, même si celui-ci est en principe stable.
- La marge de manœuvre dans le domaine du plafond des dépenses pour le maintien de la qualité des infrastructures 2021-2024 a légèrement diminué.
- En principe, aucune option n'est libérée actuellement. La situation va être réexaminée début 2022.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



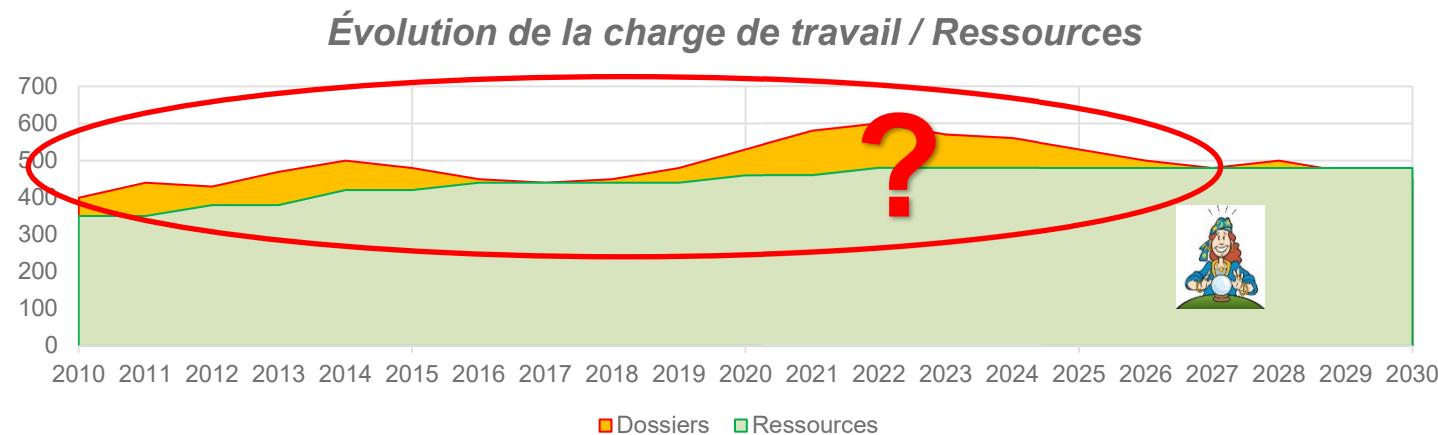
Session
2021

Qualité des données dans la WDI (données PAP), dans le but de planifier et de gérer les PAP

**Pierre-André Pianzola (OFT, chef de la section
Autorisations II)**



Qualité des données dans la WDI dans le but de planifier et de gérer les PAP.



Pierre-André Pianzola (OFT, section Autorisations II)



Pourquoi actualiser et fiabiliser les données WDI ?

➤ Perspective de travail

- Nombre de procédures
- Type de procédures (LHand, AS, entretien,...)
- Thématiques
- Volumes

➤ Gérer

- Ressources
- Spécialisations
- Aides & Adaptations de processus

➤ Priorité

- Sécurité
- Respect des bases légales
- Projets clés





Attentes de l'OFT par rapport à la WDI?

- Actualiser la WDI **d'ici à la fin octobre 2021**
- **À partir du 1^{er} novembre 2021**, mentionner le «ID-WDI» dans les demandes PAP.
- Ordonner et planifier le nombre de PAP en fonction de la sécurité, des délais légaux (LHand, ...) et des enjeux stratégiques.





Questions



*Merci d'avance de votre
collaboration constructive*





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

CP 2025 – 2028

Calendrier prévu et

exigences applicables

Neshat Firouzi (OFT, Réseau ferré)



Calendrier CP 2025 – 2028

L'OFT communiquera en principe en été 2022 dans une circulaire détaillée

- le calendrier et
- les principales étapes et valeurs de référence.





Calendrier prévu en 2022

Août 2022: exigences en termes de contenu CP 2025–2028 (OFT)

Le processus démarrera vraisemblablement en août 2022 avec les exigences relatives au contenu des CP 2025–2028.

Octobre 2022: transmission de l'offre de base 2025–2028 v1 (GI)

Sur la base de ces exigences, l'OFT attend des GI la première offre de base 2025–2028 v1.

Novembre 2022: session spécialisée (OFT et GI)

Lors de la session spécialisée 2022, nous regarderons ensemble la première version de la CP-modèle 2025–2028 et nous dresserons un état des lieux en ce qui concerne les offres de base v1 transmises.



Calendrier prévu en 2023

Février 2023: transmission de l'offre de base 2025–2028 v2 (GI)

Dans l'optique de l'élaboration du projet de consultation, l'OFT attend des GI la deuxième offre de base 2025-2028 v2.

Juin à septembre 2023: consultation et transmission de l'offre définitive v1 (GI)

Les GI ont la possibilité de prendre position déjà durant la consultation. L'OFT attend des GI qu'ils livrent les premières offres définitives 2025-2028 v1 pendant la consultation.

Novembre 2023: session spécialisée (OFT et GI)

Lors de la session spécialisée 2023, nous saisirons l'occasion de discuter ensemble de la deuxième version, définitive, de la CP-modèle.



Calendrier prévu en 2024

Mai 2024: adoption par le Conseil fédéral

Le Conseil fédéral traitera le message destiné au Parlement probablement en mai 2024.

(Le cas échéant, il y aura encore une offre définitive v2.)





Points de repère pour les valeurs de référence / exigences

Finances

- Il faut clarifier la disponibilité des ressources du FIF; il faut vérifier les moyens financiers en raison du COVID-19 et de la forte augmentation des investissements dans l'aménagement à partir de 2026.
➔ veuillez actualiser régulièrement les plans de versement.

Contenu

- La mise en œuvre de la LHand est obligatoire et prioritaire!

Collaboration

- L'OFT est un membre observateur du groupe de travail KIS





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Implication des GI (UTP)

État actuel des travaux

Groupe de travail KIS «Préparation des CP 25-28»

Daniel Bachofner (CFF Infrastructure, design du réseau, installations et technologie)



Améliorer l'harmonisation et la coordination des GI (secteur) dans le contexte des CP 25-28.

- Lors de la réunion KIS du 04.03.2021, la proposition des CFF de mettre en place un groupe de travail temporaire (UTP) KIS «Préparation des CP 25-28» a été approuvée.
- **Le but est d'améliorer l'harmonisation et la coordination au sein du secteur et entre les GI** dans le cadre du processus d'élaboration et de négociation des offres de CP 25-28.
- Il s'agit de déterminer des positions communes sur des problématiques et des défis d'ordre supérieur dans le secteur et de les intégrer aux différentes offres de CP.



Rétrospective/réactivation du groupe de travail KIS «Préparation des CP 21-24».

Lancement/constitution

Groupe de travail KIS
«Préparation des CP 21-24»

Septembre 2017

Sujets de travail

1. Objectifs
2. Prémisses de planification
3. Méthodologie
4. Structure de l'offre
5. Risques, réserves et options



Rapport final

Groupe de travail KIS
«Préparation des CP 21-24»

Réunion KIS Mai 2018

Recommandations
et conclusions par sujet de travail



Mise en œuvre des travaux en trois étapes

Un passage en revue des thématiques envisageables pour les CP 25-28 a été effectué sur la base des résultats et des recommandations du groupe de travail KIS «Préparation des CP 21-24». Conformément à la décision de la KIS du 10.06.2021, les thématiques seront identifiées et abordées moyennant trois étapes:

 **Étape 1 (en 2021): identification des facteurs/thèmes d'ordre supérieur dans les CP25-28 (perspective *top-down* du système global du secteur).**

- Étape 2 (2022): détermination des facteurs/besoins des différents GI dans les CP 25-28 et suivantes (perspective *bottom-up* des GI avec ajustage au sein du secteur).
- Étape 3 (2022): vérification de la disponibilité/de l'utilisation des fonds pour les facteurs/thèmes d'ordre supérieur.



Cadre de classification des facteurs/thèmes des CP 25-28.

Légal

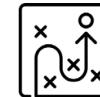


Ordonnance sur les concessions, la planification et le financement de l'infrastructure ferroviaire (OCPF)



Standard de la branche Direction financière et contrôle de gestion de la CP
Recommandations
(Réf. OFT: SB-CCP)

Stratégique



Orientations générales et objectifs pour l'infrastructure ferroviaire au cours des années 2021–2024



Cluster de thèmes spécialisés
- environnement
- compliance
- sécurité
- état de la technique
- augmentation de l'efficience

Cadre de classification générale harmonisé afin de refléter les facteurs/thèmes d'ordre supérieur dans les CP 25-28.





Projet de cadre de classification générale

Article OCPF	Déclencheur de projet Référence OFT: SB-CCP	Thématique	Sujets
<p>Art. 5, al. 1, let. b, OCPF Remplacement anticipé dû au respect de prescriptions et normes déterminantes Déclencheur du projet selon SB-CCP 2: le projet sert à adapter l'infrastructure à l'état de la technique.</p>			
5.1b	2	Environnement et protection de l'environnement	<p>Changement climatique (température maximale journalière plus élevée, fortes précipitations, ...)</p> <p>Neutralité climatique (CO₂, gaz nocifs pour le climat)</p> <p>Protection de l'environnement</p> <p>Protection des sites et des monuments</p>
5.1b	2	Compliance	<p>Loi modifiée</p> <p>Prescription modifiée</p> <p>Renforcement des normes</p>
5.1b	2	Sécurité	<p>Sécurité des installations</p> <p>Sécurité au travail</p>





Premières conclusions sur les facteurs/thèmes d'ordre supérieur identifiés dans les CP 25-28 ss

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

*Horizon considéré étendu jusqu'en 2036 (si cela est opportun et faisable)

- **Compliance** – lois et ordonnances modifiées (modification DE-OCF, LHand, entraxe de voie, interopérabilité, ordonnance sur les accidents majeurs, etc.) et renforcement des normes techniques
- **Changement climatique** (mesures de protection contre les influences climatiques), **neutralité climatique** (économie d'énergie et énergies renouvelables) et **protection de l'environnement** (biodiversité, protection des eaux)
- **Sécurité des installations** (notamment sécurité des tunnels et cybersécurité)
- **Garantie de la capacité du réseau** – automatisation de l'établissement de l'horaire et amélioration des conditions-cadre du maintien de la qualité des infrastructures (construction en cours d'exploitation, intervalles, BIM)
- **Garantie de l'efficience de l'entretien** (modernisation des installations/moyens d'exploitation pour un entretien plus efficient)
- **Évolution de la demande sans nouvelle offre/nouveau matériel roulant** (largeur des quais et accès, ascenseurs, etc.)





Merci de votre attention





Back-up.





Composition du groupe de travail KIS «Préparation des CP 25-28»

Organe	GT UTP (KIS) «Préparation des CP 2025-2028»	
UTP	Meury Bettina	bettina.meury@voev.ch
CFF	Kunz Michel [V]	michel.r.kunz@sbb.ch
	Bachofner Daniel [P]	daniel.bachofner@sbb.ch
BLS	Tschachtli Christian	christian.tschachtli@bls.ch
SOB	Stauffacher Linus	linus.stauffacher@sob.ch
RhB	Florin Christian	christian.florin@rhb.ch
TPF	Zürch Raphaël	raphael.zuerch@tpf.ch
RailPlus	Florin Christian	christian.florin@rhb.ch
OFT	Firouzi Neshat	neshat.firouzi@bav.admin.ch
KFIN	La coordination des thèmes CP entre les commissions KIS et KFIN est assurée par les représentants des secrétariats respectifs de l'UTP.	





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Pause (15 min.)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Contrôles par sondage



Peter Güldenapfel (KPZ Fahrbahn AG, directeur)



Contexte et objectifs

- Mandat de l'OFT et du Parlement d'évaluer l'instrument «Convention sur les prestations»
 - Vérification adéquate et conforme aux prescriptions de l'exécution des travaux d'entretien des voies
 - Pas de contrôle relevant du droit de la surveillance
 - Tirer des leçons des résultats et détecter les améliorations
- Centrage sur la voie!





Mise en œuvre prévue

- Mandat donné par l'OFT au **groupe d'intérêt KPZ-dsp**. Entreprises participant au groupe d'intérêt:
 - KPZ Fahrbahn AG
 - dsp Ingenieure + Planer AG
- Courrier d'information de l'OFT adressé aux GI le 26.08.2021
- Lancement de la mise en œuvre conformément au concept détaillé

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Bundesamt für Verkehr
Confédération Suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Kompetenzzentrum
FAHRBAHN

00688 Bundesamt für Verkehr

Detailkonzept für stichprobenartige Kontrollen bei den Betreiberinnen von Eisenbahn-Infrastrukturen

Bericht



Version	Datum	Ersteller	Bemerkungen / Änderungen
1.0	20.03.2020	Güldenapfel / Schneider	Erstausgabe
1.1	07.04.2020	Güldenapfel / Schneider / Schäffer	Einarbeitung Input BAV

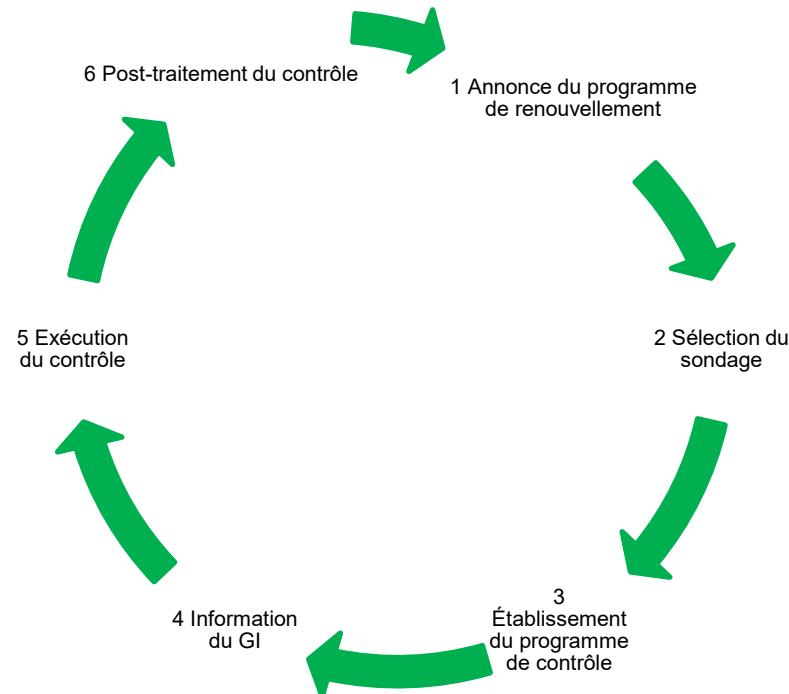
Peter Güldenapfel
Dienstnummer 79 262 01 88
E-Mail: peter.gueldenapfel@kpz-fahrbahn.ch
Homepage: www.kpz-fahrbahn.ch

Kompetenzzentrum Fahrbahn
Schützenstrasse 3
8001 Zürich
Schweiz



Marche à suivre

- Déroulement en 6 phases





Marche à suivre

- Extrait des informations de la WDI
- Sélection de l'échantillon dans trois groupes:



Groupe de GI	Nbre de projets approx. par an	Nbre d'objets par an	Remarque
Grand GI	150	10	CFF
GI moyen	50	5	BLS, RhB, SOB, MGI, RBS
Petit GI	50	5	Tous les autres GI



Organisation



Équipe de contrôle KPZ / dsp

chef de projet: Peter Güldenapfel (kpz)
chef de projet suppl.: Terence Reverdin (dsp)



Équipe contr. 1

Direction: Peter Güldenapfel
Collab. techn. : xx

Équipe contr. 2

Direction: Terence Reverdin
Collab. techn. : xx

Collaborateurs techniques

Voie / maintenance

Stephan Hunn (dsp)
Philippe Schneider (kpz)

Directeur de travaux

Michael Rusterholz (dsp)
Adrian Loher (kpz)

Etude de tracé et de projet

Pascal Häller (kpz)





Prochaines étapes

Phase	Description	Délai
2	Approbation du sondage par l'OFT	Octobre 2021
3	Établir le programme de contrôle mis au net	Novembre 2021
4	Information des GI	Dès novembre 2021
5	Exécution des contrôles chez les GI	Toute l'année 2022



Demandes aux GI

- Collaboration franche dans le but d'améliorer la qualité
- Coopération et non des «contrôleurs en chef»





Contrôles par sondage

Questions?





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Service suisse d'attribution des sillons SAS

Organisation et interlocuteurs



Schweizerische Trassenvergabestelle
Service suisse d'attribution des sillons
Servizio svizzero di assegnazione delle tracce
Servetsch svizzer d'attribuziun dals trassés

Thomas Hösli,
Responsable horaire et attribution des sillons

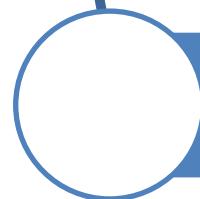


Pourquoi un SAS?



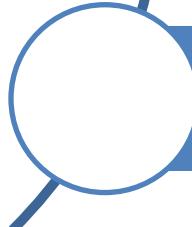
Politique européenne des transports:

But: augmenter l'attrait du rail au moyen de la concurrence (e.a.)



Approche: accroître la part du rail dans la répartition modale

Condition: accès non discriminatoire au réseau



Projet de loi OBI: transfert des fonctions essentielles pour l'accès au réseau à un service indépendant → création du SAS





Bases légales



Premier paquet ferroviaire de l'UE, repris par la Suisse (accord sur les transports terrestres)

- Pour les chemins de fer intégrés, les fonctions essentielles pour l'accès au réseau doivent être exercées par un service indépendant au niveau juridique, organisationnel et décisionnel.

Mise en œuvre en Suisse

- Chap. 2a de la loi sur les chemins de fer
- Ordonnance sur le service d'attribution des sillons (OServAS)
- Adaptation d'autres ordonnances

2a. Kapitel:⁴⁸ Trassenvergabestelle

Art. 9d Rechtsform und -persönlichkeit

¹ Die Schweizerische Trassenvergabestelle (Trassenvergabestelle) ist eine öffentlich-rechtliche Anstalt des Bundes mit eigener Rechtspersönlichkeit.

² Sie ist von den Eisenbahnunternehmen und anderen interessierten Dritten unabhängig.

³ Sie organisiert sich selbst und führt eine eigene Rechnung.

⁴ Sie wird nach betriebswirtschaftlichen Grundsätzen geführt.

⁵ Sie wird im Handelsregister unter der Bezeichnung «Schweizerische Trassenvergabestelle» eingetragen. Sie hat ihren Sitz in Bern.

Art. 9e Ziele

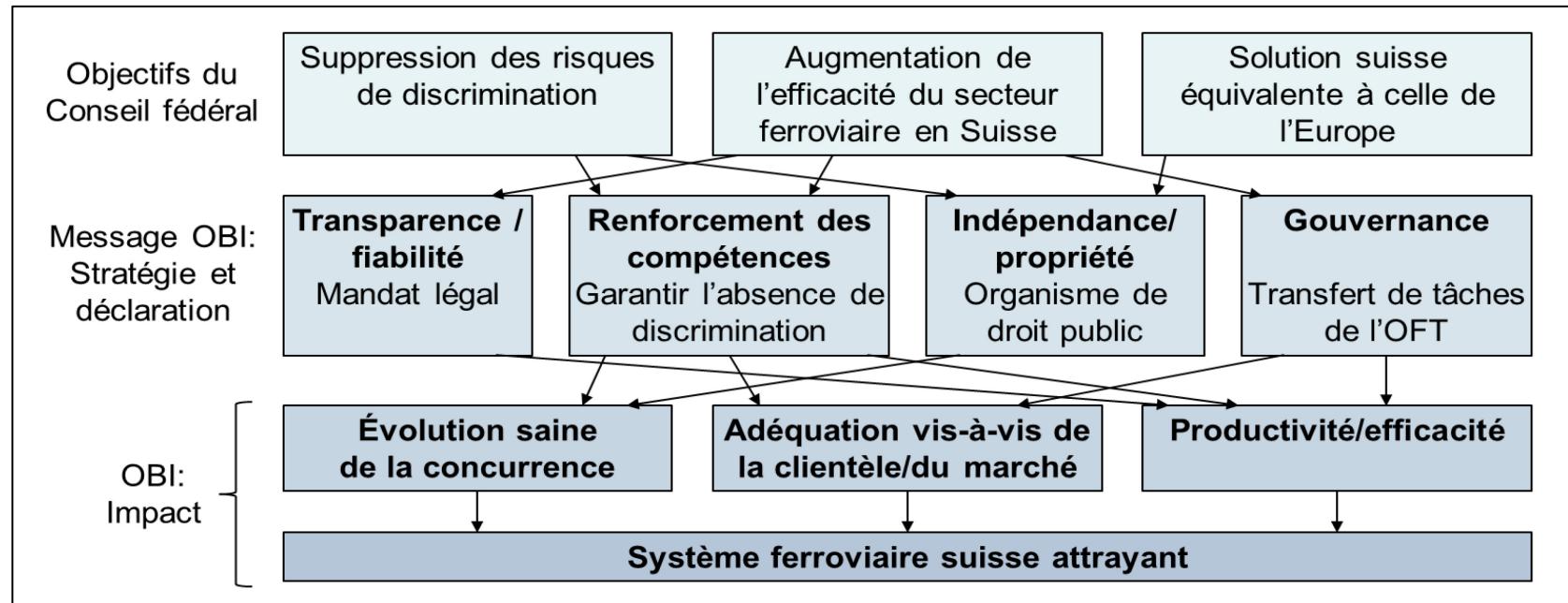
Der Bund strebt mit der Trassenvergabestelle den diskriminierungsfreien und transparenten Netzzugang, die gesunde Entwicklung des Wettbewerbs im Eisenbahnverkehr und die optimale Nutzung der Schienekapazitäten an.



Objectifs du Conseil fédéral

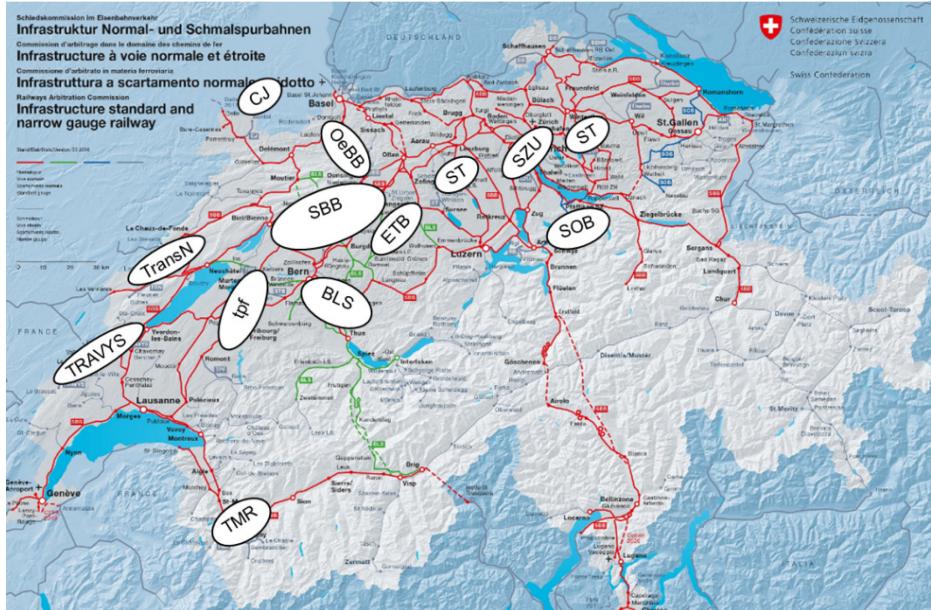


But de la partie Attribution des sillons: un système ferroviaire attrayant



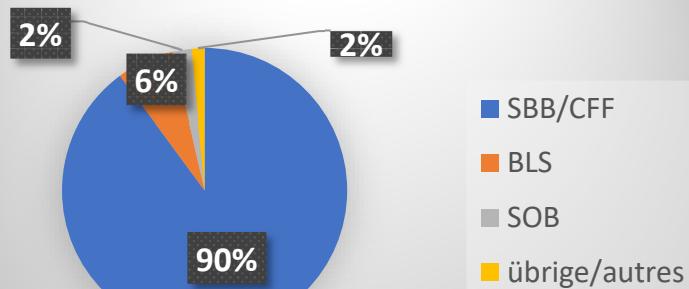


Compétences



→ Ensemble du réseau principal et complémentaire interopérable suisse (plus Z. Selnau – Z. Giesshübel et Emmenbrücke – Lenzburg; sans GI étrangers [lignes en zone frontalière])

Part des ventes des sillons (plan 2021)





Tâches



Horaire
(mandat GI)

Processus
commande
et attribution
des sillons

Encaissement
de la
rémunération
de l'utilisation
du sillon

Tenue du
registre de
l'infra-
structure
ferroviaire

Publication
des plans
d'investis-
sement





Organisation



Siège:
Schwarztorstrasse 31 (3^e étage)
Berne



Conseil d'administration:
Urs Hany, président
Alexander Stüssi, vice-président
Claudio Blotti
Claudia Demel
Isabelle Oberson

Personnel:
15 collaborateurs
14,5 postes à temps plein

Direction:
voir diapo suivante





Contact



Thomas Isenmann
Geschäftsführer
📞 +41 79 503 90 80
✉️ thomas.isenmann@tvs.ch

Manfred Gross
Führungsunterstützung und
Recht
📞 +41 79 593 44 21
✉️ manfred.gross@tvs.ch

Daniel Haltner
Leiter Internationales und
Inkasso
Trassenbenutzungsentgelt
📞 +41 79 772 86 33
✉️ daniel.haltner@tvs.ch

Thomas Hoesli
Leiter Fahrplan und
Trassenvergabe
📞 +41 79 619 46 63
✉️ thomas.hoesli@tvs.ch

Coordonnées des
membres de la
direction

Plus d'informations:
www.tvs.ch
info@tvs.ch





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Comptes annuels/ rapports annuels

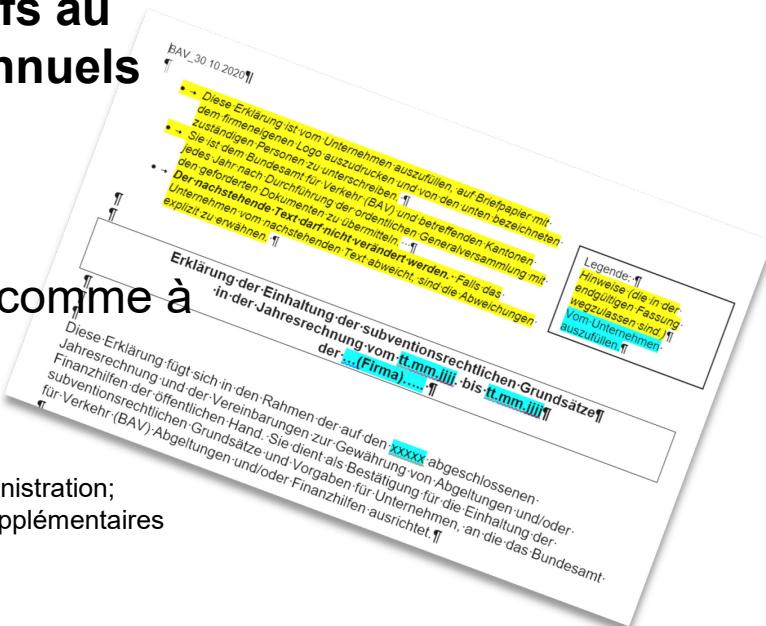
Markus Frei (OFT, Réseau ferré)



Premières expériences avec le nouvel instrument de surveillance des subventions

Déclaration du respect des principes relatifs au droit des subventions dans les comptes annuels

- Remise en général sans rappel.
- Suscite peu de réserves.
- Sensibilisation au sujet réussie à l'externe comme à l'interne
- Ne pas oublier les annexes
 - Rapport de l'organe de révision;
 - Rapport exhaustif de l'organe de révision à l'attention du conseil d'administration;
 - Constatations importantes et mesures engagées issues de mandats supplémentaires



Merci pour votre coopération!





Premières expériences avec les nouveaux instruments

Audit spécial des subventions

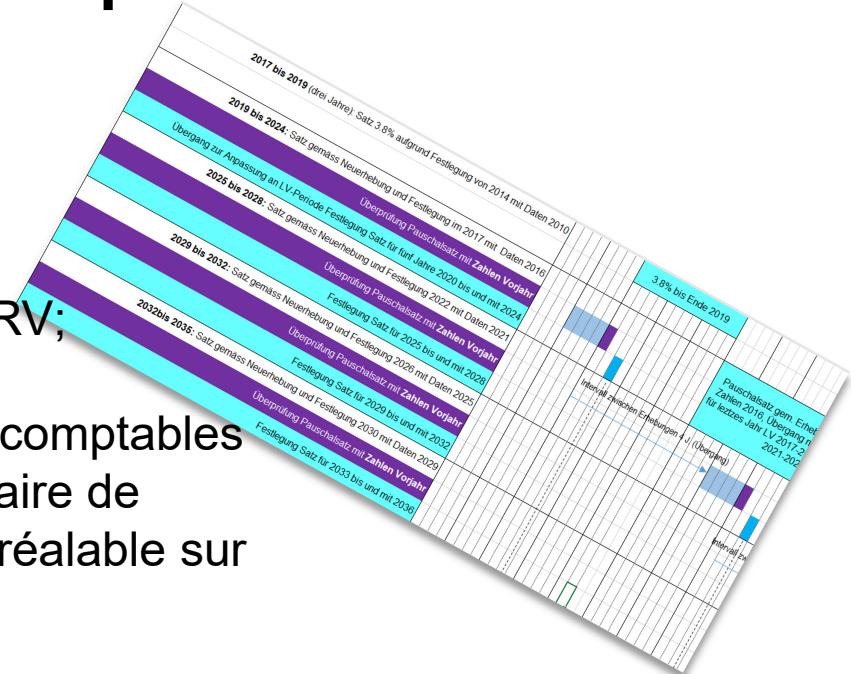
- L'OFT a fait de bonnes expériences avec les rapports.
- Il y a des réserves dues à des réglementations qui manquent encore (*guidance*).
- Échange EXPERTsuisse / OFT
- Le réviseur formule les recommandations, l'OFT en prend connaissance.
- Ne pas oublier d'informer les cantons commanditaires de TRV.





Perspective des examens sous l'angle du droit des subventions pour les comptes annuels 2021

- Consolidation du système;
- Couverture du déficit COVID-19 en TRV;
- Traitement des retards à l'OFT;
- Recensement (partiel) avec données comptables 2021 pour calculer le futur taux forfaitaire de réduction de la déduction de l'impôt préalable sur la TVA.





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Comptes annuels/ rapports annuels





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Autres thèmes

Petra Breuer
(OFT, co-cheffe de la section Réseau ferré)



Plans de réseau, état 22.10.2021 (1)

- La plupart des GI, mais pas tous, ont présenté leurs plans de réseau → prière de les envoyer.
- Résultats du premier passage en revue sommaire:
 - L'idée a été bien comprise et mise en œuvre.
 - Les indications sont en majeure partie complètes.
 - Il y a parfois des indications supplémentaires (par ex. tension)
 - Lister éventuellement des horizons cibles différents?
 - Comment cet instrument est-il utilisé par les GI?





Plans de réseau, état 22.10.2021 (2)

Marche à suivre:

- 2022: consolider les premiers concepts.
L'OFT établit un modèle complété, év. avec d'autres thèmes; les GI complètent les données RÉELLES et PRÉVISIONNELLES et les écarts.
- 2023: discussion avec les GI sur les différences entre les données RÉELLES et PRÉVISIONNELLES, év. sur l'état PRÉVISIONNEL.
- Jusqu'à juillet 2023: les GI documentent les bases des objectifs.
- À clarifier: faut-il reprendre la discussion sur les états souhaités / standards raisonnables à l'échelle nationale?



Autres thèmes actuels

- Répartition du montant d'investissement 2021 à envoyer jusqu'à fin novembre (par WDI)
- ...





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports



Session
2021

Journée nationale «Futurs en tous genres» et conclusion



Discussion

Autres contenus?





Réactions des participants

- Que pensez-vous des thèmes et des présentations?
- Vos suggestions et propositions sont toujours bienvenues: fachtagung@bav.admin.ch





Session spécialisée 2022

- À l'année prochaine – en présentiel ou en virtuel.
- La date exacte n'est pas encore fixée.





Merci beaucoup

→ Merci à toutes et à tous qui ont contribué à la réussite de la session spécialisée: orateurs, interprètes, technique de conférence, Maison des sports ainsi que les collaborateurs de l'OFT.

